
9.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS – FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL – ZONES OMBRAGÉES POUR LES FAMILLES – SIGNATURE – AUTORISATION

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pie désire faire l'acquisition de deux abris solaires pour installation près des jeux d'eau au terrain des loisirs;

CONSIDÉRANT que l'installation de ces abris permettrait de régler la problématique du manque d'espaces ombragés pour les familles sur ce site;

CONSIDÉRANT que ce projet est attendu depuis longtemps et émane de demandes de plusieurs citoyens;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

D'autoriser le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par le Fonds de développement rural;

ET D'autoriser Julie Nicolas, directrice du Service des loisirs, ou en son absence, madame Dominique St-Pierre, directrice générale, à signer tout document relatif au projet « Zones ombragées pour les familles », et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

1. DÉPÔT DE PROJET POUR LE FDR – ABRIS SOLAIRES

- Considérant que l'installation de 2 abris solaires près des jeux d'eau est un projet à réaliser en 2024 afin de régler la problématique du manque d'espaces ombragés pour les familles sur ce site, nous aimerions déposer le projet au prochain appel de financement du FDR de la MRC des Maskoutains, dont la date limite sera le 8 mars 2024.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour déposer une demande d'aide financière au prochain appel de projet du FDR, pour le projet « Zones ombragées pour les familles » près des jeux d'eau, au terrain des loisirs.